

Suivi de la Conjoncture Economique dans le bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes

3^e TRIMESTRE 2022 – N°34



Etude réalisée par la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
en collaboration avec les CAPEB Départementales

UNE ÉTUDE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

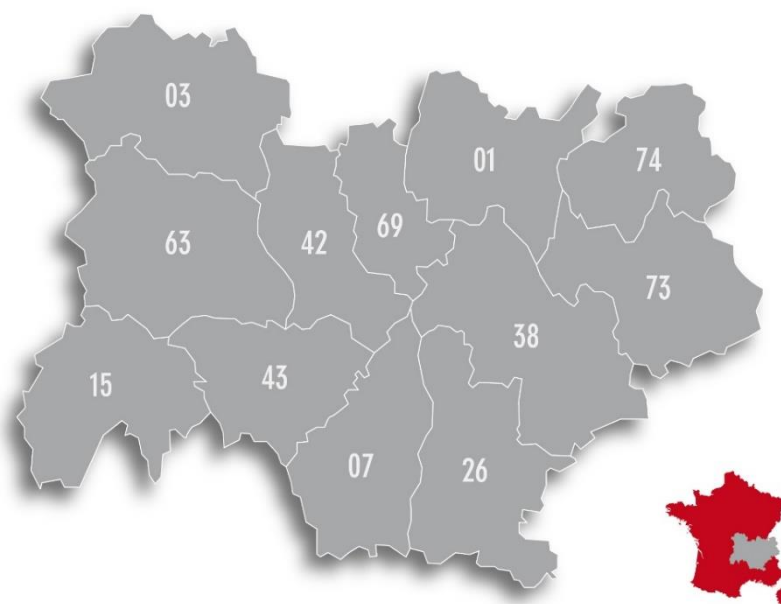
MEMENTO

Selon les résultats de cette étude,

Le marché des entreprises artisanales du Bâtiment est encourageant même s'il reste perturbé par le contexte géopolitique et économique actuel. En effet, **40% estiment que le niveau d'activité est bon à très bon**. Ce chiffre augmente de 13 points par rapport au 2^e trimestre 2022.

Cependant, les entreprises constatent **un changement de comportement de leurs clients qui hésitent et repoussent les travaux**. Cela entraîne une perte de visibilité sur les carnets de commande et bien qu'aujourd'hui, le **Chiffre d'Affaires reste stable pour 75% des entreprises**, une perte est à craindre pour les mois à venir.

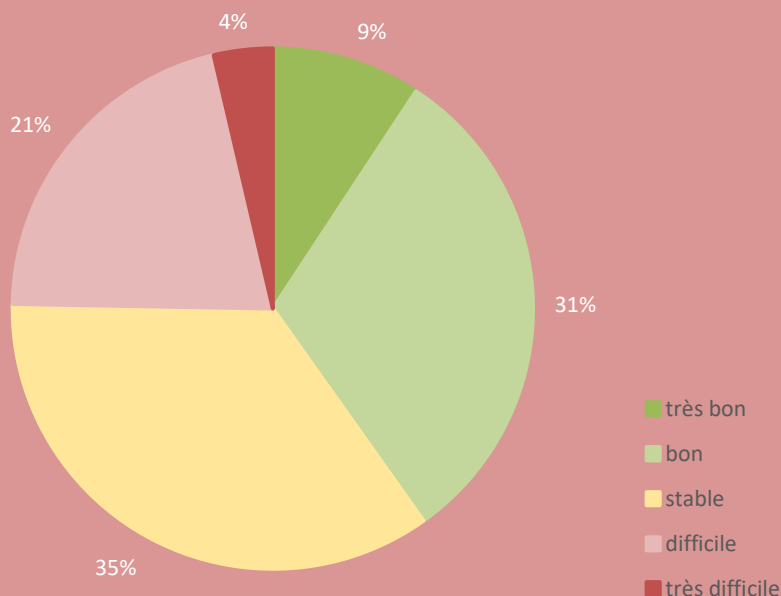
Le contexte économique perturbe toujours le marché de l'emploi, **22% des artisans envisagent toujours de recruter**, mais ces perspectives d'emploi sont confrontées à une pénurie de main-d'œuvre qui touche tous les corps de métier.



Cette enquête a été envoyée à plus de 9 000 artisans et entreprises artisanales de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Aucun panel n'a été réalisé. Les données recueillies sont déclaratives et constituent une tendance de la situation du marché du bâtiment sur la région. Les résultats reflètent l'état actuel du marché et les tendances économiques auxquelles sont confrontées les entreprises artisanales du bâtiment durant ce trimestre.

40% des chefs d'entreprise ressentent le marché bon à très bon (13 points de plus qu'au trimestre précédent).

Cependant, ¼ des entreprises ressentent un marché difficile à très difficile, mais ce chiffre est en diminution de 18 points par rapport au trimestre précédent.



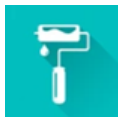
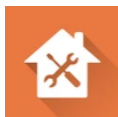
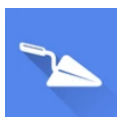
Bon à Très bon



70% des entreprises d'énergies renouvelables



55% des agenceurs-cuisinistes



50% des carreleurs, des entreprises tous corps d'état et des peintres

Difficile à Très difficile



40% des entreprises d'entretien-maintenance



38% des serruriers-métalliers-fermetures

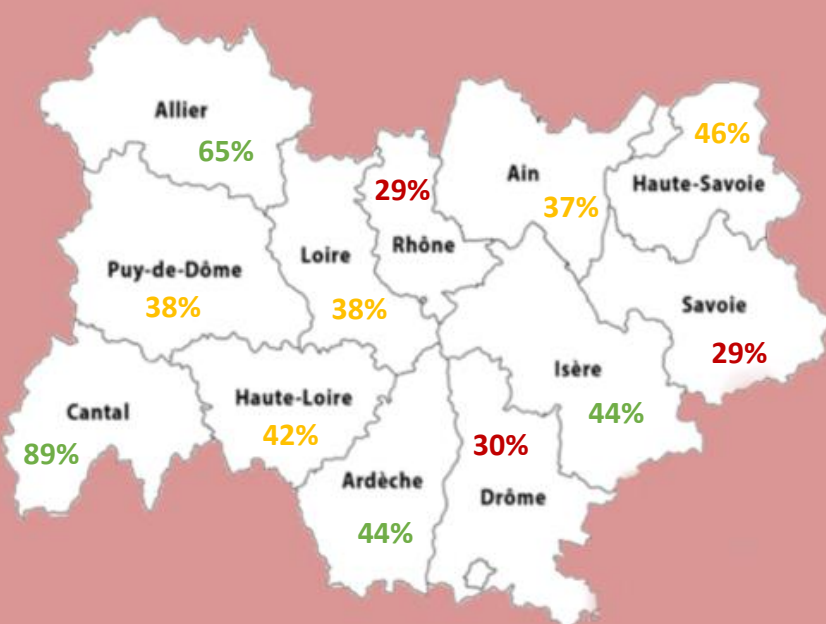


33% des entreprises de travaux publics



33% des électriciens

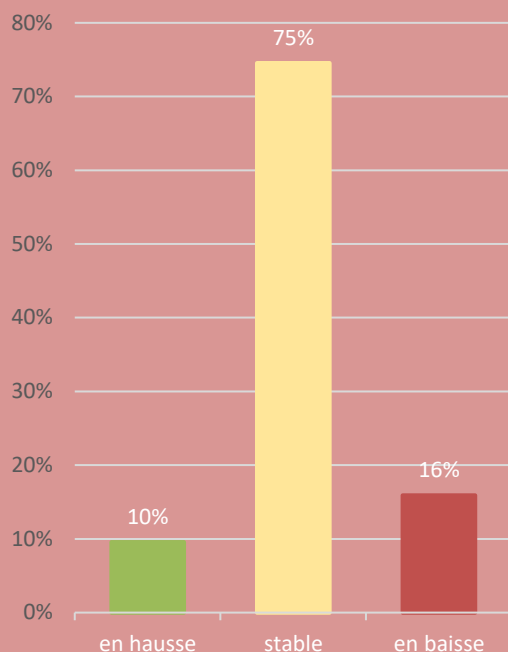
Quelques disparités dans les territoires. **Dans le Cantal (86%), dans l'Allier (65%), en Ardèche et en Isère (44%)** les entreprises ressentent leur niveau d'activité bon à très bon. Plus de difficultés pour les entreprises de **la Drôme (30%), du Rhône et la Savoie (29%)** qui trouvent le niveau d'activité difficile à très difficile.



Seuls 10% des chefs d'entreprise observent une augmentation de leur chiffre d'affaires (CA) sur ce trimestre, soit une baisse de 1 point par rapport au 2^e trimestre 2022 et cela malgré une certaine stabilité de l'ensemble.

16% des entreprises observent une baisse de leur chiffre d'affaires, **4 points de plus** qu'au trimestre précédent.

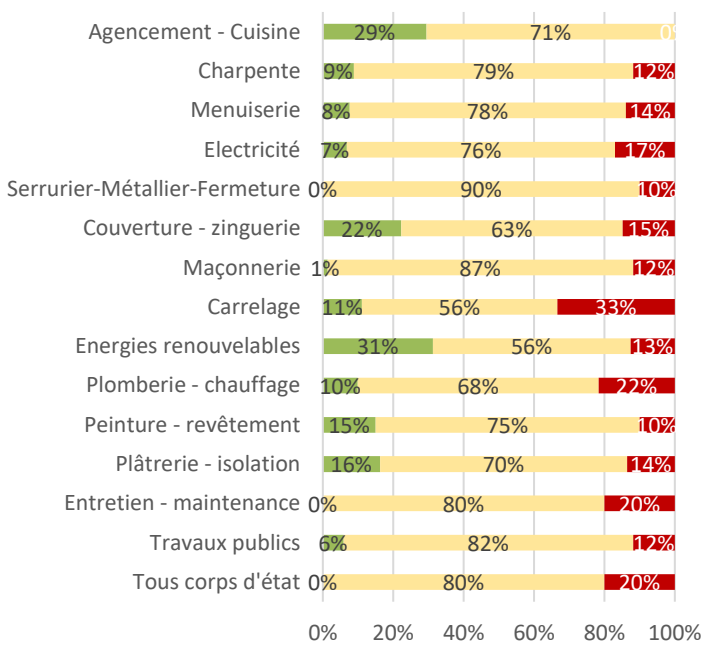
Évolution du Chiffre d'affaires par rapport au trimestre précédent



Chiffre d'Affaires des entreprises	Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
En hausse	10%	-1%
Stable	75%	-2%
En baisse	16%	+4%

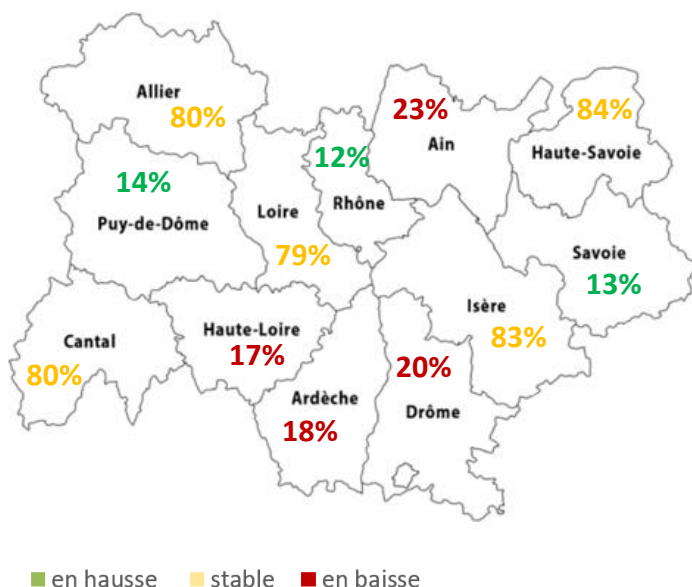
Les entreprises travaillant dans les **énergies renouvelables (31%)** et les **agenceurs-cuisinistes (29%)** voient leur CA augmenter, contrairement à **33% des carreleurs** et **22% des plombiers-chauffagistes** dont le CA diminue.

L'évolution du CA par rapport au trimestre précédent, par corps de métier



Quelques disparités dans les territoires, dans le **Puy-de-Dôme (14%)** et en **Savoie (13%)**, les entreprises constatent une hausse de leur CA. Pour **23% des entreprises de l'Ain** et **20% de la Drôme**, le CA est en baisse.

L'évolution du CA par rapport au trimestre précédent, par département



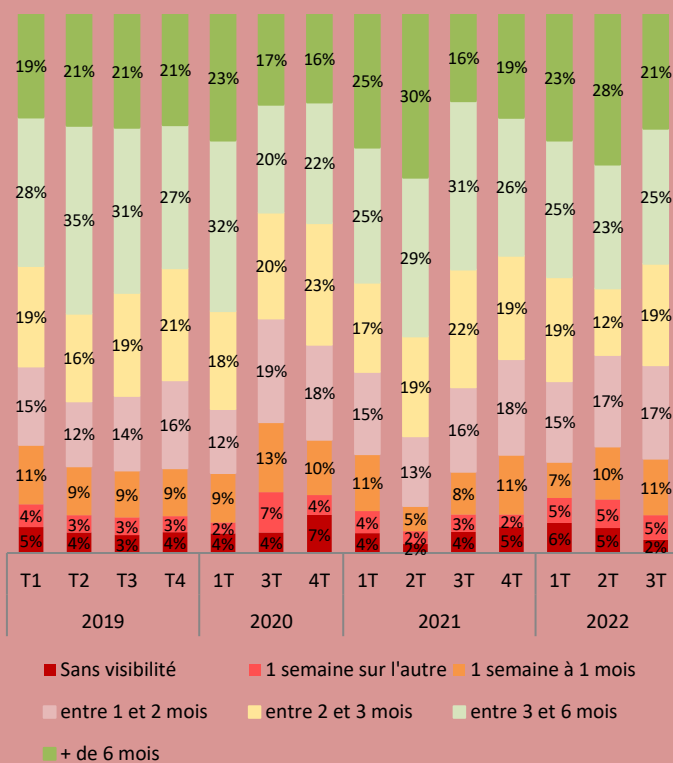
LE CARNET DE COMMANDE

46% des entreprises interrogées bénéficient d'une visibilité supérieure à 3 mois sur leur carnet de commande.

Nous constatons une dégradation de la visibilité de 5 points par rapport au trimestre précédent.

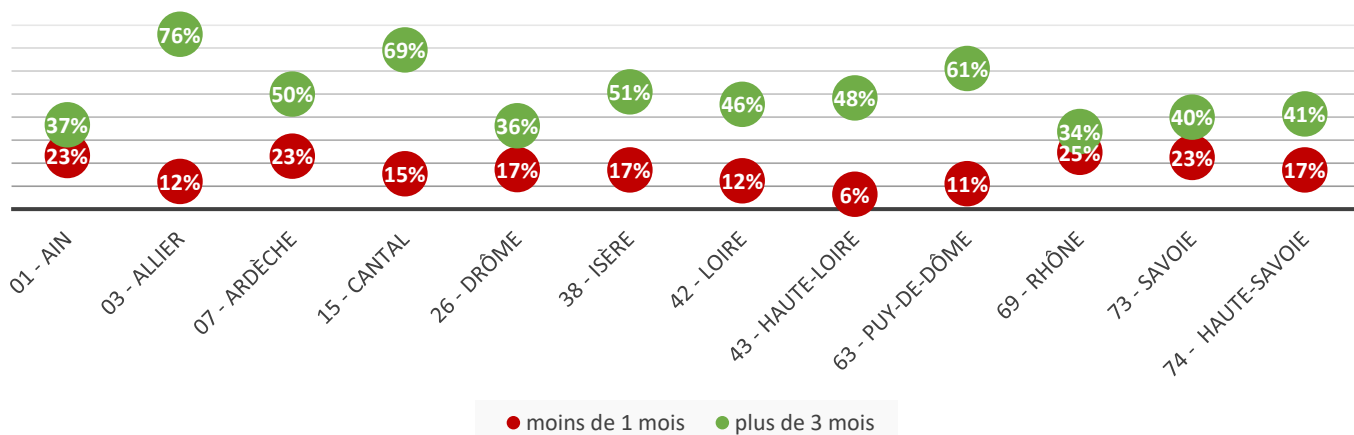
Les carnets de commande sont contrariés par les hausses de prix et les pénuries de matériaux.

Évolution de la visibilité sur le carnet de commande depuis le 1^{er} trimestre 2019



Carnet de Commande des entreprises	Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
Sans visibilité	18%	-2%
Plein entre 1 et 3 mois	36%	+7%
Plein sur + de 3 mois	46%	-5%

Visibilité des entreprises sur leur carnet de commandes au 3^e trimestre 2022

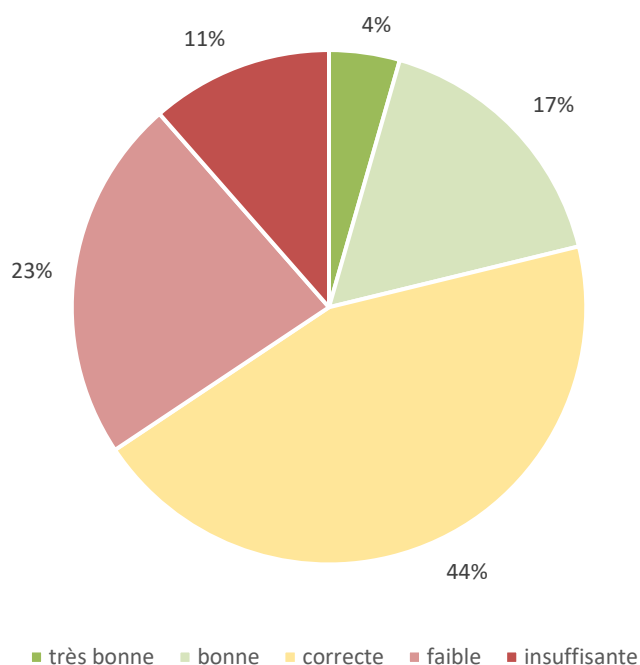


	01 - Ain		03 - Allier		07 - Ardèche		15 - Cantal		26 - Drôme		38 - Isère		42 - Loire		43 - Haute-Loire		63 - Puy-de-Dôme		69 - Rhône		73 - Savoie		74 - Haute-Savoie	
Évolution sur 1 Trimestre ou 1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An
Moins de 1 mois	+10%	+9%	+3%	+5%	+12%	+8%	+8%	+1%	+4%	+4%	-10%	=	-2%	-2%	+4%	-5%	-5%	+1%	+10%	+2%	+6%	+3%	=	+5%
Plus de 3 mois	-30%	-2%	+16%	+14%	+7%	-5%	-11%	+5%	-4%	-17%	+12%	+1%	-11%	-9%	-10%	-15%	+14%	+13%	+2%	+5%	-8%	-1%	-13%	-2%

La trésorerie reste fragile ce trimestre. Même si nous constatons une augmentation d'1 point pour le critère « Bonne et très bonne », une baisse de 3 points se poursuit pour les trésoreries déjà en souffrance.

La trésorerie des entreprises artisanales du bâtiment est toujours impactée par les fortes augmentations des prix des matériaux non répercutées sur les factures.

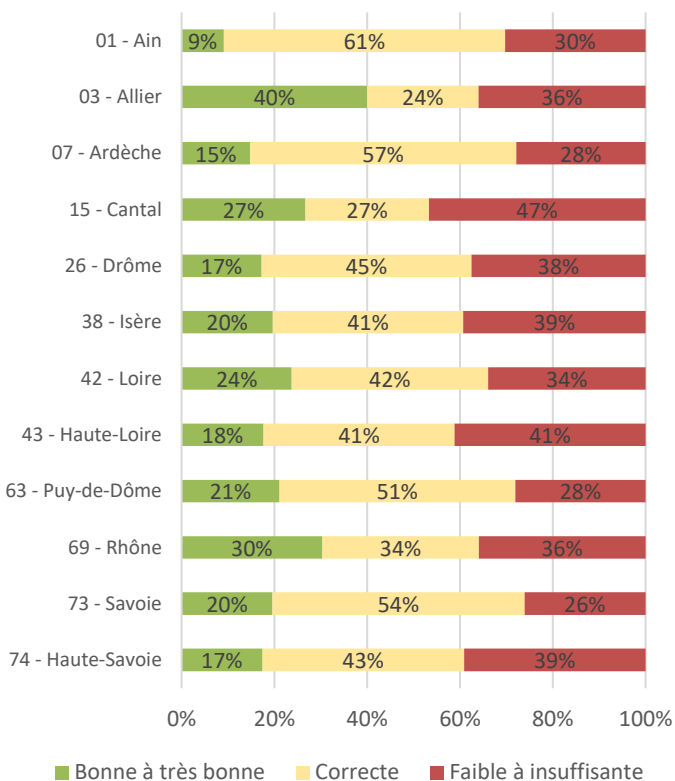
La trésorerie des artisans du bâtiment au 3^e trimestre 2022



Trésorerie des entreprises	Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
----------------------------	---------------------------	--------------------

Très bonne ou bonne	21%	+1%	-8%
Correcte	44%	-5%	-3%
Faible ou insuffisante	34%	+3%	+10%

La trésorerie au 3^e trimestre 2022 par département



Bonne à très bonne



26% des maçons et des plombiers-chauffagistes



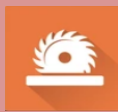
24% des entreprises de travaux publics

Correcte



76% des agenceurs-cuisinistes

70% des serruriers-métalliers-fermetures



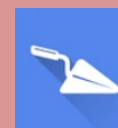
57% des charpentiers

Faible à insuffisante

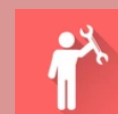
70% des entreprises tous corps d'état



67% des carreleurs

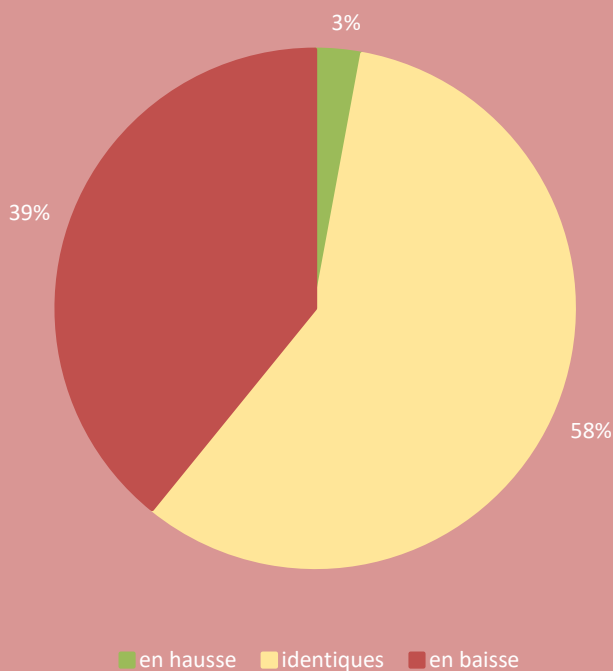


60% des entreprises d'entretien-maintenance



LES MARGES

Évolution des marges des entreprises du bâtiment au 3^e trimestre 2022



39% des entreprises voient leurs marges se détériorer ce trimestre encore. Ce chiffre est en baisse ce trimestre de 4 points.

Les marges sont directement impactées par la hausse des prix des matières premières que connaissent certaines professions depuis quelques mois.

Cependant, pour 58% les marges restent identiques au trimestre précédent (+4 points).

	Marges des entreprises	Evolution sur 1 trimestre	Evolution sur 1 an
En hausse	3%	=	=
Identiques	58%	+4%	-12%
En baisse	39%	-4%	+12%

Certains métiers sont fortement impactés par la baisse de leurs marges :



68% des serruriers-métalliers-fermetures



67% des agenceurs-cuisinistes

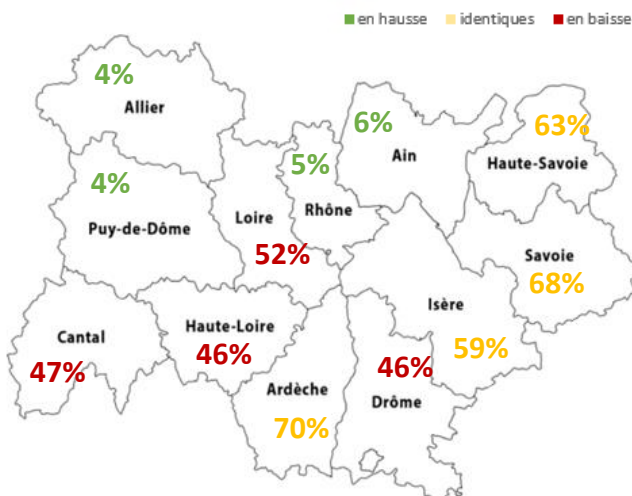


60% des entreprises de plâtrerie et d'isolation voient leurs marges se réduire ce trimestre.

Des disparités apparaissent également sur le territoire. Dans la Loire, 52% des entreprises constatent une baisse de leurs marges et dans les départements de l'Ain, 6% voient leurs marges augmenter.

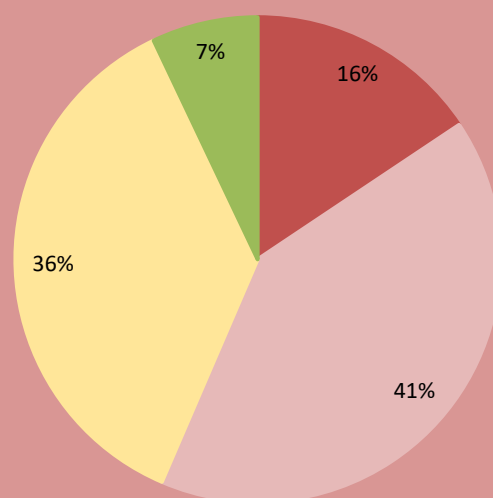
Les baisses de marges constatées sont de l'ordre de :

1 à 10% - pour 60%	} soit 91%
11 à 20% - pour 31%	
21 à 30% - pour 6%	
+ de 30% - pour 3%	



LA CONCURRENCE

Le ressenti de la concurrence par les artisans au 3^e trimestre 2022



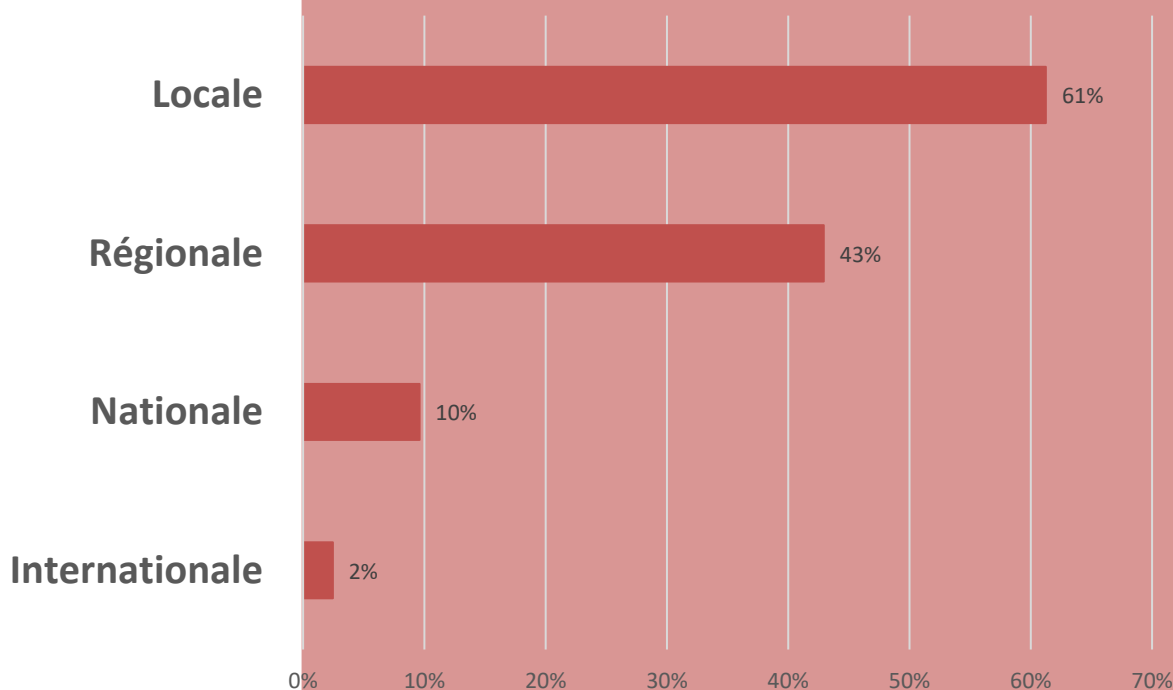
A la question « Ressentez-vous une concurrence sur votre secteur ? »

seules **16%** des entreprises répondent « beaucoup » (-2 points par rapport au trimestre précédent).

Elles sont 41% « moyennement » (+7) et 36% à ressentir « un peu » (-7) et 7% « pas du tout » (+2).

■ beaucoup ■ moyennement ■ un peu ■ pas du tout

Origine de la concurrence selon les artisans au 3^e trimestre 2022



La provenance de la concurrence reste **principalement perçue comme locale pour 61%** des entreprises. La concurrence internationale ne représente que 2% pour les entreprises (-1 point) et la concurrence nationale reste stable.

La perception de la **concurrence régionale augmente** de 3 points et reste présente à hauteur de 43% pour les entreprises artisanales du bâtiment.

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU MARCHÉ

Les entreprises artisanales, en plus d'une concurrence réelle, sont confrontées à des difficultés d'accès au marché. Ces résultats soulignent trois difficultés majeures pour les artisans. Il s'agit des problématiques rencontrées depuis le début de l'année 2021, qui se confirment ce trimestre, amplifiées par le conflit ukrainien :

Une problématique de prix :

Les artisans constatent une hausse constante des prix des matières premières et du carburant, qui influent fortement sur leurs marges et qu'ils ont du mal à répercuter sur les devis.

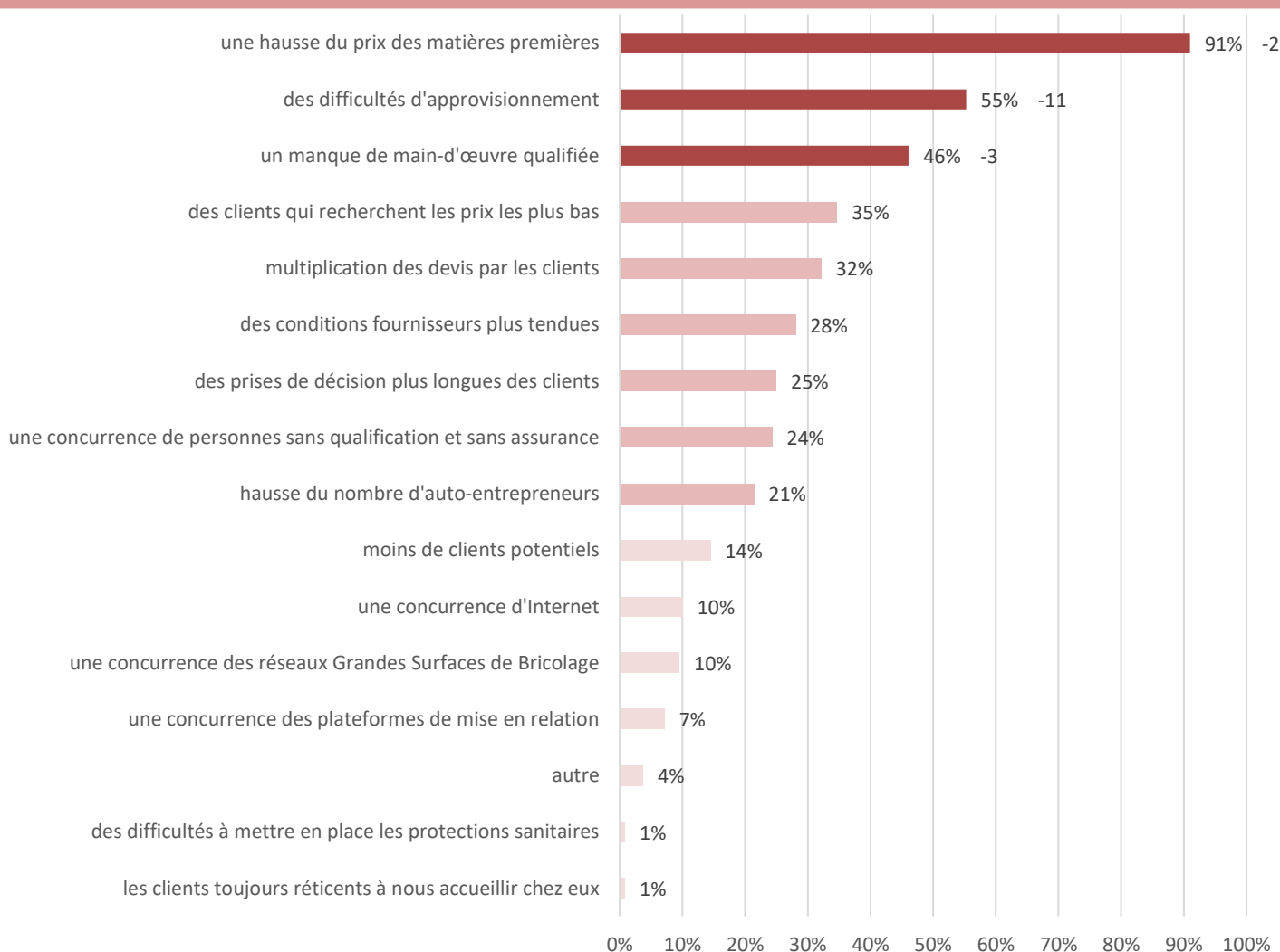
Une problématique de matériaux et de matières premières :

Les artisans sont confrontés à des difficultés d'approvisionnement et de pénurie de matériaux associées qui perturbent les carnets de commandes et mettent à mal leur Chiffre d'Affaires.

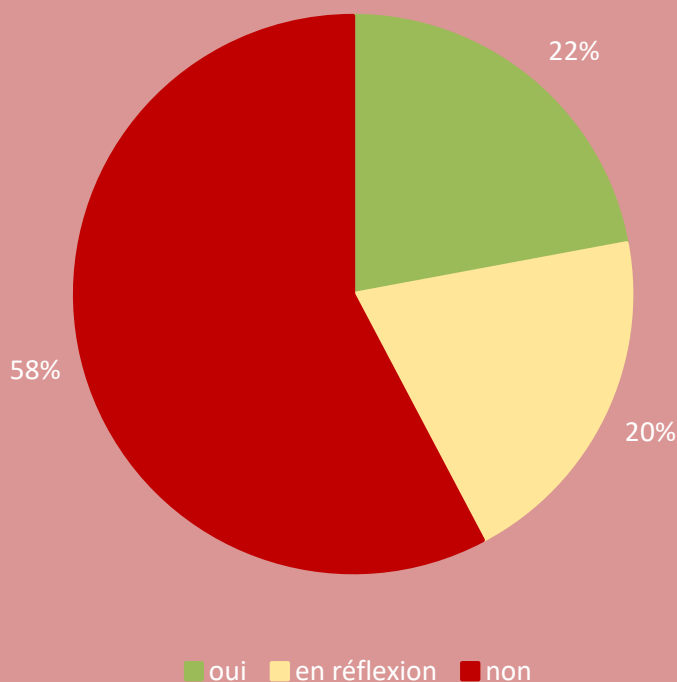
Une problématique de main-d'œuvre :

Les artisans ne parviennent pas à recruter une main-d'œuvre qualifiée, ce qui entrave leur volonté d'évolution et la réalisation de leurs chantiers.

Difficultés rencontrées



Prévisions d'embauche



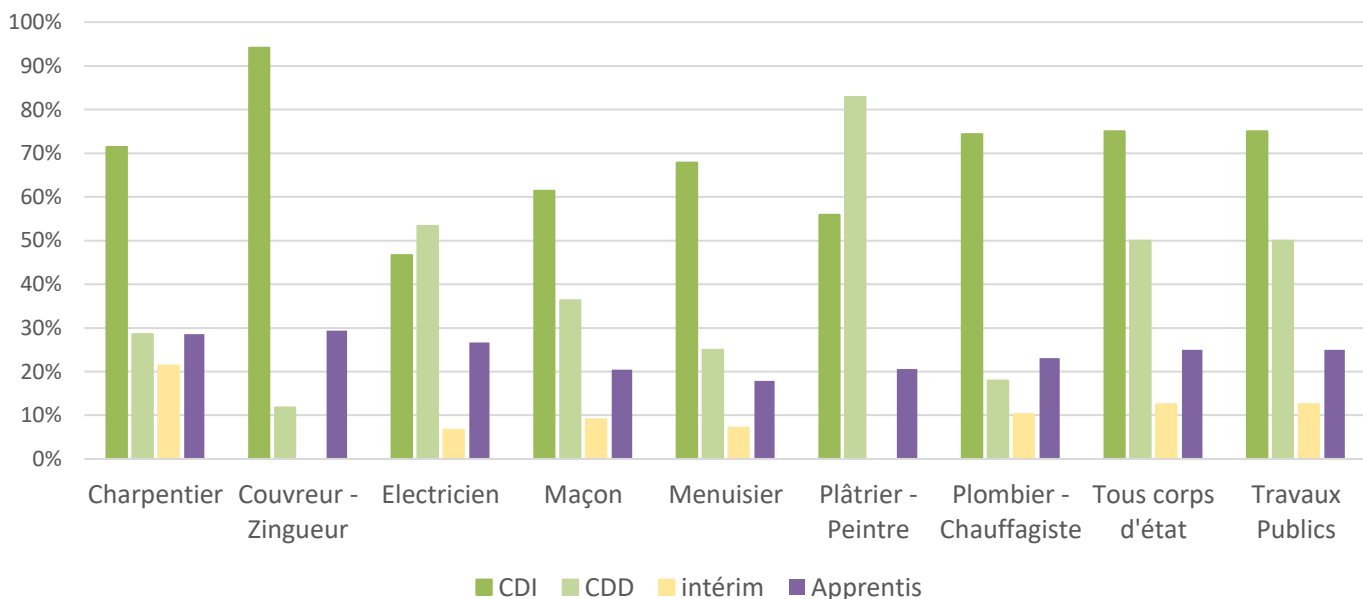
22% des entreprises interrogées souhaitent recruter (-6 points par rapport au trimestre précédent) et 20% sont en réflexion (+1).

Les types de contrats proposés au recrutement se découpent ainsi :

- À 67% en CDI
- À 29% en CDD
- À 8% en intérim

A noter : 22% de ces entreprises souhaitent prendre un apprenti.

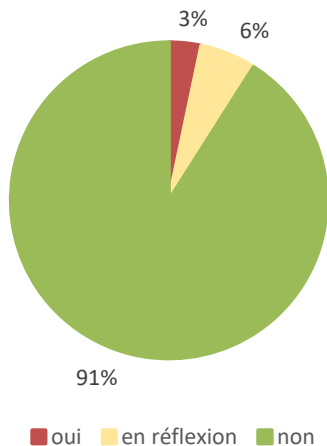
Les contrats privilégiés par corps de métiers



Le CDI reste la référence lors des embauches dans le bâtiment. **67%** des artisans qui recrutent proposent un contrat en CDI.

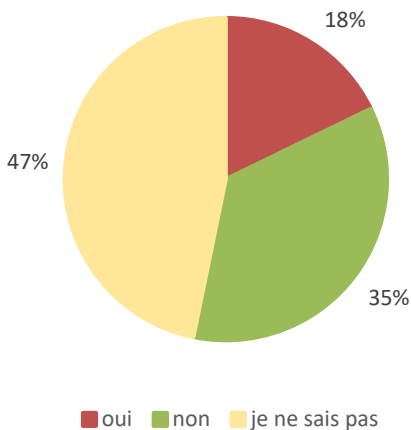
L'**apprentissage** est envisagé par 22% des entreprises interrogées.

Envisagez-vous de licencier ?



3% des entreprises interrogées envisagent de licencier un ou plusieurs collaborateurs dans le contexte actuel, 6% sont en réflexion.

Etes-vous confrontés à des situations de travail dissimulé ?



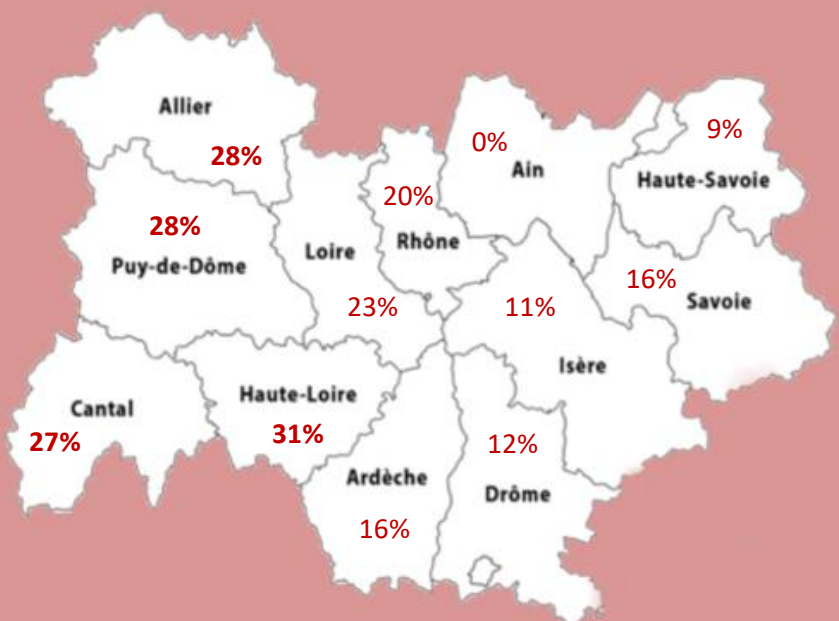
Ce trimestre, le taux de situation de travail dissimulé est en augmentation.

En effet, **18%** des entreprises estiment avoir été confrontées dans leur environnement professionnel à des situations de travail dissimulé (+6 points par rapport au trimestre précédent).

A noter qu'il est très difficile pour une entreprise de se rendre compte d'une situation de travail dissimulé. Cette valeur est donc certainement sous-estimée.

Ce trimestre, les couvreurs-zingueurs (35%), les carreleurs (33%), les maçons (32%), les paysagistes (29%) et les entreprises tous corps d'états (27%) sont plus touchés par le travail dissimulé que les entreprises de TP (0%) et les charpentiers (9%).

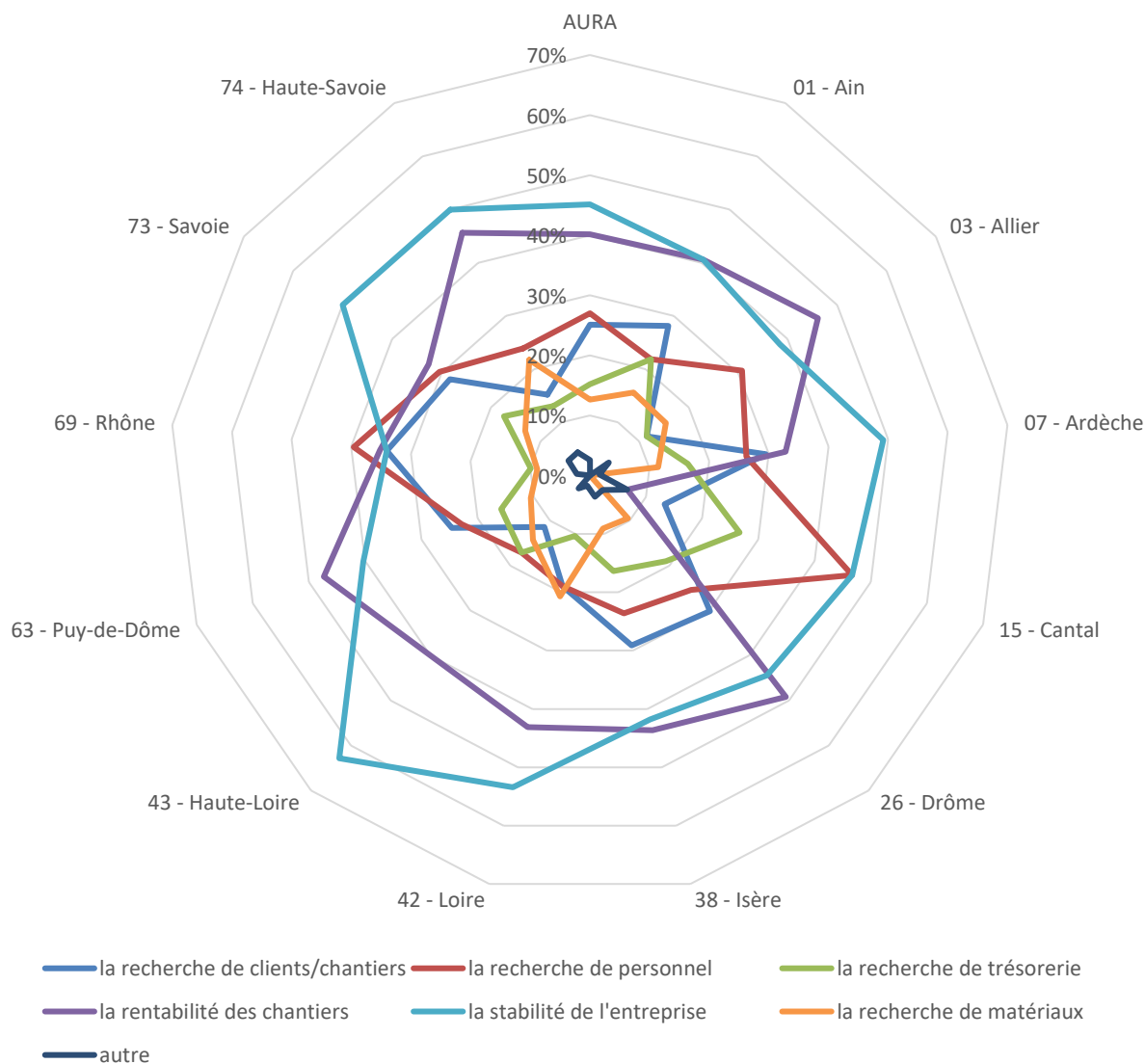
Les entreprises du bâtiment de Haute-Loire (31%), de l'Allier et du Puy-de-Dôme (28%) et du Cantal (27%), semblent, ce trimestre, plus touchées par ce problème de travail dissimulé, que les autres départements de la région.



SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES

Priorités des entreprises au 3^e trimestre 2022

données départementales



Quelques disparités départementales marquées ce trimestre :

Dans le contexte de la hausse des prix et de pénurie des matériaux, de manque de main-d'œuvre qualifiée, de hausses du coût des énergies, les entreprises sont contraintes à anticiper et à surveiller leurs coûts et leurs marges quasi au jour le jour.

La stabilité de l'entreprise devient, ce trimestre, la priorité des entreprises artisanales du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes à 45%. C'est notamment le cas pour les départements de Haute-Loire (63%), de la Loire (53%), de Savoie et de Haute-Savoie (50%) et de l'Ardèche (49%).

La rentabilité des chantiers reste une priorité des artisans pour 40% d'entre eux. C'est notamment le cas pour les départements de la Drôme (49%), du Puy-de-Dôme (47%), de l'Allier et de la Haute-Savoie (46%).

La recherche de personnel devient une priorité pour 27% des entreprises du bâtiment. Elle est notamment plus importante pour les entreprises du Cantal (47%), du Rhône (40%) et de l'Allier (31%).

NB : Ces commentaires et ces données chiffrées sont à relativiser par rapport au nombre de réponses obtenues dans chaque département



CAPEB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

59 rue de Saint Cyr – CP 404 – 69338 LYON Cedex 09

Tél. 04 72 85 06 66

Mail : capeb@capeb-auvergnerhonealpes.fr

www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes